



Commune de POUZAC

## Bulletin d'informations

Février 2019

### Le bulletin annuel

Celui-ci vient de sortir des presses et il est le fruit de l'énorme travail engagé depuis plusieurs mois par la commission « information ». Le « Patrimoine de POUZAC » vous offre ainsi une large palette d'informations et de documents validés par les Archives Départementales. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

### Vœux 2019 à la population

Vous avez été très nombreux (200 personnes environ) à assister à la présentation des vœux de la Municipalité à la population le jeudi 17 janvier 2019. Nous vous remercions vivement de votre participation. Il s'agit d'un moment important du village. Le « voyage en bateau » initié par Monsieur le Maire et les interventions des Adjointes ont conforté que la vie des élus n'est pas facile...

### Repas des aînés

Celui-ci s'est déroulé le dimanche 03 février et a été apprécié par personnes présentes. L'interprétation de Pauline, l'ambiance musicale par Lionel, les chanteurs et les danseurs ont été les moments de cette après-midi récréative et conviviale. Merci également aux élus qui ont assuré le service et aux cuistots pour la qualité du repas.

### Finances : budget et orientations budgétaires

Le conseil municipal commence à travailler sur le budget 2019 et sur les travaux à prévoir. La lisibilité de celui-ci est assez floue à ce jour : la baisse des dotations de l'état, le « feuilleton » de la dotation de solidarité communautaire, le « feuilleton bis » de la taxe d'habitation et autres ne permettent pas aux élus d'avoir des bases franches de travail à ce jour...

### Collectes des ordures et bacs jaunes

Nous rappelons que la **collecte des ordures ménagères** a lieu tous les **vendredis** et que le passage des éboueurs est matinal, il est donc recommandé de sortir votre container le jeudi en soirée.

La **collecte du tri sélectif** a lieu le **mercredi des semaines paires** avec également un passage matinal (les 06 et 20 mars ; 03 et 17 avril ...). Un bac jaune va être livré dans chaque habitation (avis de passage ou laissé devant) ; seuls les quartiers « Coustères » et « route de Labassère » ne seront pas pourvus. Les points de regroupement dans le village seront supprimés, les riverains devront amener les bacs « au bout de leur rue », nous comptons sur votre compréhension.

Merci également de rentrer vos bacs après le passage du camion de ramassage afin de ne pas obstruer les trottoirs et le passage des véhicules pour des questions de sécurité.

## Sécurité

La Municipalité souhaite améliorer la sécurité des usagers sur la commune :

- Réduction de la vitesse des automobilistes dans la traversée de Pouzac (RD et bourg) ; le débat d'orientations budgétaires devrait définir les possibilités
- Redéfinir la signalétique au sol (RD et bourg) : compte tenu du coût important et peu régulier du marquage (passages protégés, stop ...) ; la commune a décidé d'acheter un appareil de traçage en mutualisant cet achat avec la commune de Montgaillard mais aussi afin d'assurer la sécurité des agents.
- Privilégier la défense incendie : la quartier Serre-Devant vient d'être équipée d'une réserve incendie, cuve de 60 m3 enterrée. D'autres sites seront pourvus au fil des mois avec des structures souples, bien moins coûteuses.

## L'école

En contact régulier avec une école de Guyane ; les enfants de l'école sont partenaires et premiers spectateurs d'autres actions :

- suivi du raid « 4L Trophy » dès ce mois de février auquel participent Mathieu, étudiant et ancien élève de l'école, et son compère Baptiste ;
- suivi de la construction de salles de classe, de mars à mai, au Bénin à laquelle participe Romy, jeune étudiante-ingénieur Pouzacaïse.

Ces jeunes sont venus présenter leurs projets aux enfants qui entrent dans le cadre humanitaire et reviendront à leur retour partager leurs expériences. La Municipalité a accordé une subvention à leurs actions.

## Liste électorale

Depuis le 01 janvier 2019, une nouvelle réforme électorale est mise en place. Désormais toute inscription volontaire sur la liste électorale, ainsi que sur les listes complémentaires pour les ressortissants européens, peut se faire tout au long de l'année. Toutefois, les personnes qui souhaitent participer au prochain scrutin du 26 mai 2019 (élections Européennes) doivent impérativement se faire inscrire avant mi-avril afin de respecter les délais de validation (merci de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile).

## « Journée de la Femme »

**VENDREDI 8 MARS 2019**  
**18H30 Salle polyvalente de Pouzac**  
**JOURNÉE DE LA FEMME**



Activités sportives :

🕒 Séance de Remise en Forme de 45 minutes  
avec une animatrice de l'Office Départemental des Sports

🕒 Séance Récupération - Détente

Moment convivial : Pot offert par la Municipalité  
Remise d'un cadeau souvenir

*C'est votre journée,*

*C'est votre soirée,*

*C'est notre respect,*

*notre Reconnaissance.*